

Pérols L'avenir du restaurant La Cabane, scellé

Le sujet avait été évoqué lors du dernier conseil municipal, retour avec Jean-Pierre Rico sur l'avenir du restaurant La Cabane.

La convention d'occupation du domaine public de 3 années arrive à échéance. Quelle est la prochaine étape ?

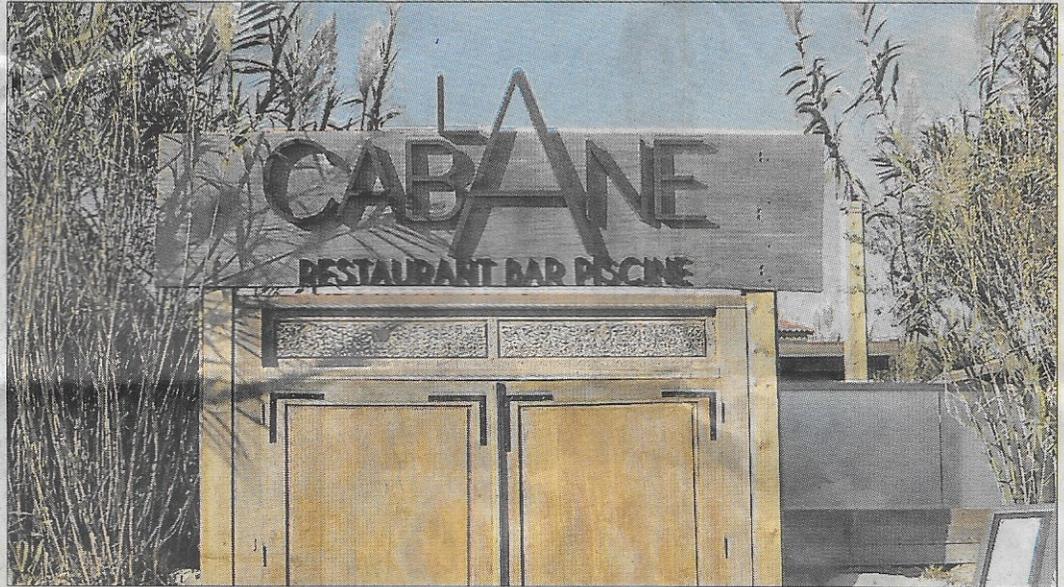
Comme je l'ai indiqué depuis le départ, nous avons décidé de tester l'attractivité de cette zone. L'établissement La Cabane sur la période a recruté des Péroliens et apporté des recettes à la commune qui nous ont permis entre autres de dépolluer le site. Dès la fin de la saison 2018, nous avons informé les propriétaires de l'établissement du non-renouvellement de la convention.

C'est-à-dire que La Cabane sera démontée ?

Exactement, elle le sera.

Pourtant dans le nouveau PPRI cette zone n'est plus maintenant en zone rouge.

Oui, la zone d'implantation du restaurant est désormais classée en zone blanche. Cepen-



■ L'établissement installé sur la commune de Pérols sera bientôt démonté.

dant, cela ne changera rien à l'engagement que j'ai pris envers mes administrés. Trois ans et pas une année de plus !

Quand n'est-il de la procédure est en cours ?

La commune est engagée pour un permis de construire que j'ai refusé de signer. Depuis 2014, je n'ai jamais signé de permis de construire en zone rouge (inondable) sur le PPRI.

Je pense que la procédure judiciaire confirmera la décision que j'ai prise. C'est une bonne chose.

Travaillez-vous sur l'avenir de ce territoire ?

En effet, nous avons un projet commun avec la commune de Mauguio-Carnon. Je me réjouis de cette coopération car elle illustre la bonne entente et la démarche initiée

par le président de 3M, Philippe Saurel, avec les intercommunalités voisines. Nous avons mandaté L'Or Aménagement sur cette étude et nous avons prévu de partager nos réflexions avec les services de la DDTM et de la Dréal. Nous aurons prochainement une réunion publique sur le sujet afin de recueillir les avis de nos populations.

► Correspondant Midi Libre : 06 80 28 29 54